Nos ÉLUS

DE PORTIEUX-CENTRE :

Sontot Aimé, maire, artisan menuisier.
Billotte Pierre, 1er adjoint, employé de banque.
Lable Jean, 2e adjoint, représentant de commerce.
Bax Claude, menuisier.
Colin Paul, retraité S.N.C.F.
Ferraro Jean, ouvrier aux tubes.
Franz Robert, ouvrier E.D.F.
Tridon Francis, artisan scierie.

DE LA VERRERIE :

Allain Serge, verrier.
Chaffard Maurice, verrier.
Claudel Roger, instituteur.
Clop Henri, chef de service.
Cussenot Marcel, directeur d'école.
Gourment Félix, tailleur sur verre.
Kribs Louis, verrier.
Mangeonjean Camille, ouvrier.
Mermans Jean, chef de service.

RÉPARTITION DES COMMISSIONS

Finances :
Cussenot, Clop, Lable, Mangeonjean.

Travaux, Bâtiments communaux, Cimetières :
Billotte, Chaffard, Franz, Mermans.

Salubrité, Hygiène, Assistance :
Allain, Clop, Colin, Mangeonjean.

Agriculture, Eaux-et-Forêts :
Chaffard, Clop, Ferraro, Tridon.

Assainissement :
Cussenot, Lable, Mangeonjean, Mermans.

Scolaire :
Bax, Claudel, Franz, Gourment.

Voirie, Eaux et Fontaines :
Bax, Claudel, Cussenot, Tridon.

Comité des Fêtes, Sports, Loisirs :
Allain, Bax, Clop, Colin, Mangeonjean.

Aménagement du patrimoine :
Billotte, Cusseno, Mangeonjean, Mermans, Tridon.

Bureau d'Aide Sociale :
Allain, Colin, Ferraro, Kribs, qui s'ajoutent aux membres délégués par la Préfecture : Gardeux, Gourment, Roussel et M. l'Abbé Gaire.

— Les élections sont terminées — que ceux qui ont des regrets se demandent s'ils ont **voté « pour » ou « contre » quelqu'un ?** et si le désir au bien général l'a emporté sur leurs rancunes personnelles. Si non — alors ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Et puisque tous les élus le sont par les suffrages de la majorité des électeurs, il est normal maintenant, non seulement de les accepter, mais de les encourager et de les soutenir, car c'est une très lourde charge qu'ils ont acceptée de porter ensemble pour le bien de nos deux communautés.

Et déjà ils se sont réparti le travail par les commissions.

Enfin, pour que La Verrerie ne soit pas trop « orpheline », voici les **permanences prévues à la Mairie-Annexe :**

M. le Maire ou l'un de ses adjoints viendra les **lundis, mercredis et vendredis,** de 17 h. à 18 h.

De plus, le secrétaire de mairie, M. Picot sera présent les mêmes jours de 14 h. à 18 h.

Dès que Madame Délon pourra reprendre son service, elle assurera à nouveau la permanence tous les après-midi de 14 h. à 18 h., sauf le samedi.

BON POUR LE SERVICE "SÉLECTIF"

Le service militaire obligatoire pour tous est maintenant dépassé : avec la guerre « presse-bouton » il y a beaucoup d'armes supprimées.
On réduit les effectifs (600.000 hommes), et souhaitons qu'ils ne soient plus qu'une armée de parade, souhaitons que les hommes soient enfin assez « civilisés » pour ne plus s'entretuer.
On trouve odieux les mœurs des anthropophages, mais que doivent-ils penser de ce que nous osons appeler des « bombes propres ».

ORIGINE DES GUERRES

Loin d'être des mœurs « de sauvages » vieilles comme le monde, les guerres sont au contraire, d'apparition tardive dans l'histoire de l'humanité.

Dans une étude sérieuse, M. Escalon de Fonton, Directeur des Antiquités préhistoriques du Languedoc, estime que les hommes des origines ont vécu **« près de 600.000 ans sans guerre ».**

Nomades, vivants de gibier et de fruits sauvages, ils avaient bien des querelles de voisinages et même aussi des meurtres individuels, mais pas de guerre organisée ; il n'y a pas de cadavres enterrés en masse, comme après une bataille et l'on ne trouve jamais d'armes parmi les tombes ni restées plantées dans les corps.

Combien de nos soldats au contraire qui ont de la ferraille dans le corps et combien d'autres sont morts les armes à la main, comme ces poilus de 14 enterrés vivants à Verdun dans la Tranchée des baïonnettes.

Au point de vue de la guerre on peut donc se demander quels sont les véritables civilisés.

RÉDUCTION DU SERVICE

Si cela pouvait être un signe de détente ou de lassitude de la guerre, comme il faudrait se réjouir de voir le service militaire ainsi réduit.

LA LOI DU SERVICE OBLIGATOIRE pour tous avait été imposée en France le 21 MARS 1905, or la France restait le dernier pays avec l'U.R.S.S. et la Chine où l'universalité du service militaire était encore en application de nos jours.

Avec le SERVICE SÉLECTIF, 20 à 25 % des jeunes gens en seront exemptés,

— **SOIT POUR DES RAISONS FAMILIALES : orphelins de père et de mère, marié avec ou sans enfant, soutien de famille,**

— **SOIT POUR DES RAISONS PROFESSIONNELLES : lorsque l'exercice du métier sera jugé indispensable à la vie de la nation. Ce qui était le cas jadis pour les Gentilshommes verriers.**

VERRIERS PRIVILÉGIÉS... D'AUTREFOIS

Dès 1448 en effet, Jean le Calabre, gouverneur des duchés de Lorraine et de Bar, octroyait aux verriers lorrains une Charte qui prouve en même temps combien l'industrie du verre était importante dans notre province au 15e siècle.

Cette fameuse « CHARTE DES VERRIERS » les assimilait aux nobles de race : tous les privilèges attachés à la noblesse leur étaient acquis de plein droit.

De plus, la CHARTE DÉCHARGEAIT LES VERRIERS DES DROITS « D'OST, GITE ET CHEVAUCHÉE » auxquels les nobles étaient astreints (les droits d'ost et de chevauchée étaient, pour le vassal, l'obligation de suivre son seigneur dans ses guerres publiques et particulières. On comprend que le souverain ait dispensé le noble verrier de ces charges ; obligé de suivre les guerres si fréquentes des ducs, C'EUT ÉTÉ FORCER LE VERRIER A FERMER SON USINE, puisque lui seul avait le droit de travailler le verre).

Par la même charte, le bois leur était donné à discrétion ; ils jouissaient des droits de pêche et de chasse dans les forêts du duc, aux environs des verreries (alors que le noble ne pouvait chasser que dans ses propres forêts).

Avec de tels avantages, on comprend quel développement dut prendre la verrerie en Lorraine.

NOS CONSCRITS

Il y a longtemps que l'exemption du service militaire est abolie, et comme le font tous les Français depuis 60 ans, 18 verriers ou fils de verriers sont passés sous la toise. Ce sont : Yves Alliès, Jean-Marie Antoine, Joël Bégel, Paul Brezel, Claude Brunel, Roland Choffé, Maurice Clerc, Jean-Paul Didon, Maurice Foissy, Gilbert Gourment, Claude Husson, Jean Laurent, Raymond Leroy, François Stenger, Jacques Stenger, Alain Thomas, Serge Triboulot, Richard Wéber.